



STAGE SYNDICAL

Interdisciplinarité au collège



Réforme du collège, livret numérique, évaluation par compétences, nouveaux programmes, nouveau brevet...

Toutes ces réformes impactent nos pratiques.

Retrouvons nous pour échanger, enrichir nos réflexions, notamment sur l'interdisciplinarité et ainsi reprendre la main sur notre métier !

Lundi 12 décembre 2016
de 09h00 à 17h00

dans les locaux du SNES national - 46 avenue d'Ivry - Paris 13

Intervenant-e-s

- **Élisabeth BAUTIER**, chercheuse en sciences de l'éducation
- **Paul DEVIN**, secrétaire général du SNPI-FSU, syndicat des inspecteurs/trices

COMMENT PARTICIPER AU STAGE ?

- S'inscrire auprès du SNES académique par mail (s3cre@snés.edu)
- Déposer une autorisation d'absence auprès de votre chef-fe d'établissement **un mois avant**.

Modèle ci-dessous :

NOM, Prénom : à Madame la Rectrice de l'Académie de Créteil
Grade et fonction : S/C de M. le proviseur ou principal du collège ou du
Etablissement : lycée

Madame la Rectrice,
Conformément aux dispositions de la loi n°84-16 du 11.10.84 (art.34, alinéa 7) portant statut général des fonctionnaires définissant l'attribution des congés pour la formation syndicale, avec maintien intégral du traitement, j'ai l'honneur de solliciter une autorisation d'absence pour le XX/XX/20XX pour participer à un stage syndical qui aura lieu le 12 décembre 2016 à Paris. Il est organisé par le Secrétariat Académique du SNES, sous l'égide de l'IRHSES, organisme agréé, figurant sur la liste des centres dont les stages ou sessions ouvrent droit aux congés pour la formation syndicale (arrêté du 29 décembre publié au JORF du 6 janvier 2000).

Je vous prie d'agréer, Madame la Rectrice, l'expression de mes sentiments respectueux.

Date, signature

